

Fédération d'Élevage du cheval de sport CH
Demande pour l'attribution du titre Elite-Suisse pour la jument



Nom de la jument : Id.-No.:

Veuillez consulter le tableau au verso!

	Nom & Id.- No. du cheval Nom et Id.-No. Passeport FSSE	plus haute performance atteinte	à l'âge de	points de valeur d'élevage
Perform propre	<u>Jument</u> (colonne I)			
Performance de la parenté	<u>Père</u> (point a)			
	<u>Mère</u> (colonne III)			
	<u>Mère de la mère</u> (colonne V)			
	<u>Frères et sœurs de la jument (même père & même mère)</u> (colonne III)			
	1.			
	2.			
	<u>Demi-frères et sœurs de la jument (même mère)</u> (colonne IV)			
	1.			
	2.			
	3.			
<u>Frères et sœurs de la mère de la jument (même père & même mère)</u> (colonne IV)				
1.				
2.				
<u>Autres parents du côté de la mère</u> (colonne VI)				
1.				
2.				
Performance de la descendance	<u>Descendants de la jument</u> (colonne II)			
	1.			
	2.			
	3.			
	4.			
		Total (min. 6.5 points):		

Par la présente, je demande l'attribution du titre „Elite Suisse“ pour la jument sus-mentionnée.

Demandeur :

Nom, prénom:

Adresse:

NPA, Lieu:

Date:

Le demandeur est le propriétaire de la jument:
m oui m non Si non, svp indiquer le propriétaire:

Propriétaire :

Nom, prénom:

Adresse:

NPA, Lieu:

Signature:

Attribution du titre “Elite-Suisse” – conditions & indications

- ◆ La jument doit être inscrite dans la **catégorie Stud-book**.
- ◆ Elle doit atteindre **au min. 6.5 points de classe de valeur d'élevage** d'après la tablelle suivante.
- ◆ Il ne sera pris en considération que les performances produites.
- ◆ Les performances seront contrôlées.
- ◆ L'attribution du titre “Elite Suisse” est sans frais.
- ◆ Les informations sont données par les membres de la commission d'élevage de la FECH.
- ◆ La demande doit être envoyée jusqu'au 01.03. d'une année à la FECH : FECH; Les Longs Prés 2, CP, 1580 Avenches.
- ◆ **Documents à joindre à la demande :**
 - **Original du certificat d'origine de la jument (seul en cas de première demande)**
 - documents officiels pour les performances de l'étranger

Tabelle unique pour la calculation des points de valeur d'élevage

Principes

- Les performances acquises à l'étranger seront calculées selon le système suisse. Les performances d'élevage (par exemple approbation) ne sont prises en considération que si celles-ci ont été établies par une fédération officielle WBFSH.
- Les résultats de concours complet, d'attelage ou d'autres disciplines seront évalués en collaboration avec des personnes compétentes dans ces disciplines.
- Les performances des chevaux de course seront appréciées séparément par le département d'élevage.
- Les performances des étalons d'anoblissement en saut ou en dressage sont valables.
- Pour la même parenté, une addition des points de valeur d'élevage provenant de différentes années et disciplines sportives n'est pas possible. La performance la plus élevée sera chaque fois prise en considération. Les points de valeur d'élevage provenant de l'élevage et du sport seront par contre additionnés.
- Le domaine II (performances de la descendance) n'est utilisé que pour la classification des juments. Pour les étalons, les résultats de l'estimation de la valeur d'élevage sont pris comme base.
- Les indications au sujet des approbations ou de l'engagement dans l'élevage auprès de la FECH ne sont en vigueur que pour les chevaux avec papiers d'identification étrangers correspondants, si ceux-ci ont été émis par une fédération officielle WBFSH.
- Les performances de la parenté ayant un faible degré de parenté avec l'animal comme défini dans le tableau b) colonne VI sont prises en compte proportionnellement.
- Les tables sont utilisées pour tous les classements, pour lesquels on exige une performance déterminée de la parenté. Exemple ci-dessous:

Concerne

Juments – Titre Elite Suisse
– Exceptions pour l'engagement dans la catégorie Stud-book

Etalons – Admission au programme pour jeunes étalons et pour l'approbation

Quoi

Pour atteindre le titre
Pour la compensation d'un manque de performance propre ou d'un manque de l'appréciation de l'extérieur
Classé par âge en plus des performances propres

Nombre de points

6.5 points de valeur d'élevage
2.5 points de valeur d'élevage

Voir Modalités d'appl. 1.12. Exigences à remplir pour l'approb.

a) **Appréciation du père**

	Saut	Dressage	Points de valeur d'élevage
	Approuvé et inscription dans la catégorie Stud-book		1
ou	Valeur d'élevage Promotion CH Saut Index $\geq$ 110 pour chevaux de 4 ou 5 ans avec la détermination qui est nécessaire pour une publication de la valeur d'élevage	Total au moins 20 descendants qualifiés pour la Finale Promotion CH Dressage	2
ou	au moins 5 classements 130cm (MII) et 140cm (S), parmi lesquels au moins 3 classements S	au moins 5 classements dès DP 21(M) et DP 31(S), parmi lesquels au moins 3 classements dès DP 31(S)	2

b) Appréciation des performances propres et de la parenté

Domaines :	I	II	III	IV	V	VI
	<i>Perfor- mances propres jument</i>	<i>Perfor- mance de la descen- dance</i>	<i>- Mère - Propres frères et sœurs</i>	<i>- Demi- frères et sœurs (côté de la mère) - Propres frères et sœurs de la mère</i>	<i>Mère de la mère</i>	<i>Autres performances propres de la parenté :</i> - demi*-frères et sœurs de la mère - propres et demi*-frères et sœurs de la deuxième mère (mère de la mère) - descendants des propres et demi*-frères et sœurs de l'animal, sa mère et de la 2^{ème} mère (mère de la mère) - troisième mère (mère de la mère de la mère) <i>(* côté de la mère)</i>

Elevage

Jument sélectionnée	1	0.5	0.5	-	-	-
Etalon approuvé	-	1	1	0.5	-	-

Sport

Age (année)	Saut (Hauteur en cm)	Dressage						
4	Qualification Finale Prom.CH	Qualification Finale Prom.CH	1	0.5	0.5	0.25	0.125	-
ou	5 class. 100cm (RI/LI)	3 class. GA 1-3 ou JP 1-4						
5	Qualification Finale Prom.CH	Qualification Finale Prom.CH	2	1	1	0.5	0.25	-
ou	5 class. 110cm (RII/LII)	3 class. GA 5-10 ou JP 5-6						
6	Qualification Finale Prom.CH	Qualification Finale Prom.CH	3	1.5	1.5	0.75	0.375	-
ou	3 class. 110cm (RII/LII) & 2 class. 120cm (RIII/MI)							
ou	-	3 class. dès DP 12	4	2	2	1	0.5	-
ou		1 class. dès M 21						
Dès 7	5 class. 120cm (RIII/MI)	1 class. dès M 21	2	1	1	0.5	0.25	-
ou	Qualification Finale Superprom.CH	3 class. dès M 23	4	2	2	1	0.5	0.25
ou	3 class. 130cm (RIV/MII)	3 class. dès M 23	4	2	2	1	0.5	0.25
ou	3 class. 140cm (S)	2 class. S / FEI	5	2.5	2.5	1.25	0.625	0.5